

OFFRE DE THESE EN ÉCOLOGIE

Thèse de Doctorat de l'Université de Bretagne Occidentale (Brest) en collaboration avec le Ministère des Armées et la Fédération des Conservatoires d'espaces Naturels :

CARACTÉRISATION ET SPÉCIFICITÉS DES SITES NATURA 2000 EN TERRAINS MILITAIRES

Équipe de recherche : EA7462. Géoarchitecture. Territoires, Urbanisation, Biodiversité Environnement.

École Doctorale : Société, Temps, Territoires

Thématique : Biodiversité, Conservation, Natura2000

Localisation : Brest

Date de début du contrat : 10/2019

Date de fin du contrat : 09/2023

Contexte

La thèse proposée s'inscrit dans le cadre du Life « NaturArmy » (2019-2023) porté par le ministère des armées (MINARM) dont les objectifs principaux sont (1) d'avoir une gestion exemplaire des sites Natura 2000 situés sur des terrains militaires et (2) d'évaluer le rôle de l'Armée dans la gestion de ces sites. En effet, en France, 329 sites Natura 2000 incluent un terrain militaire (44 486 ha). Ils accueillent quasiment 100% des espèces et habitats d'intérêt communautaire en France (Life Défense Nature 2 mil).

Parmi les actions prévues dans ce programme, celle concernée par la thèse (B7) proposée vise à caractériser la spécificité des sites Natura 2000 étant entièrement ou en partie situés sous emprise militaire. Il s'agira ainsi de comparer ces sites à des sites similaires (en termes d'habitat notamment) sous gestion « civile ». En effet, du fait de leur statut particulier, ces sites bénéficient de conditions et d'usages spécifiques (absence de d'urbanisation, d'intrants agricoles, fréquentation limitée, activités liées aux usages militaires).

Contenu de la thèse

Afin de répondre à ces objectifs une thèse de doctorat sera réalisée sur la période 2019-2023. L'objectif du travail sera d'analyser la spécificité des terrains militaires inclus dans le réseau Natura 2000, par rapport aux sites équivalents non militaires.

Le travail comportera plusieurs phases qui se succéderont au cours de la période 2019-2023.

1. Analyse des données disponibles et bibliographie (2019- 2020)

La première phase de travail consistera en la compilation des données disponibles issues de travaux réalisées sur des camps militaires, ainsi qu'à la synthèse des publications portant sur le sujet à l'échelle nationale et internationale.

L'analyse des études et dispositifs mis en place en Suisse, Allemagne ou Pologne contribuera à définir le protocole mis en place spécifiquement dans le cadre du life NaturArmy. Des échanges directs auront lieu avec les porteurs de ces programmes.

Cette première phase permettra également d'établir le panel de sites « ateliers » qui feront l'objet d'études approfondies. Parmi les critères pouvant déjà être envisagés, outre l'appartenance au réseau Natura 2000, les sites devront :

- Permettre d'avoir une représentativité des différents secteurs biogéographiques et grandes régions de France
- Présenter des surfaces d'habitats d'intérêt communautaire significatives et représentatives du secteur biogéographique, afin d'assurer la possibilité de comparaison.
- Éventuellement être représentatifs de la gamme de taille de sites existants

Ce panel intégrera préférentiellement les sites intégrés au programme Life, sans s'y limiter. Le nombre de sites étudiés sera adapté à l'effort d'échantillonnage nécessaire mais un panel de 5 sites est envisagé. Des sites similaires non militaires devront également être identifiés.

Cette première phase de travail permettra de dégager certaines tendances et fera l'objet d'un rendu qui viendra alimenter les réflexions d'autres actions du programme NaturArmy.

2. Mise en œuvre d'analyses spécifiques sur le panel de sites ateliers (2020-2022)

Afin de répondre à l'objectif de caractérisation des sites Natura 2000 sous emprise militaire, différents protocoles seront mis en œuvre au sein des sites ateliers, soit à l'échelle du site, soit sur des habitats spécifiques et ceci en étroite collaboration avec les partenaires du MINARM : la FCEN ; les CEN en lien avec les camps militaires, le MNHN ...

Ces protocoles porteront sur plusieurs thématiques :

- **Biodiversité**
Des protocoles adaptés aux habitats considérés seront mis en œuvre au sein de sites militaires ainsi que sur des sites civils similaires à proximité (sauf si les données nécessaires sont déjà disponibles). Ils couvriront différents groupes taxonomiques (a minima flore et un groupe faunistique). Différents indices seront utilisés afin de synthétiser les données et d'avoir la meilleure représentativité possible de la qualité des milieux.
- **Historique et pratiques de gestion**
Afin d'interpréter et d'expliquer les éventuelles spécificités observées, l'historique des sites ainsi que celui des pratiques, notamment de gestion, existant sur les sites seront analysés à partir des documents disponibles, d'entretiens avec les personnes en charge de cette gestion ainsi que des photos aériennes anciennes disponibles.
- **Perception locale**
En complément des approches précédentes, il s'agira ici d'analyser sur la base d'enquêtes ou d'entretiens semi-directifs, comment les sites étudiés sont perçus en tant qu' « espace naturel » tant par les acteurs internes (militaires) que par les acteurs locaux de la biodiversité (associations, scientifiques, etc.). Pour ce volet, un appui sera apporté par les chercheurs en sciences humaines et sociales de l'équipe de recherche. Cette approche ne concernera éventuellement qu'une partie des sites.

L'acquisition des données bénéficiera de l'appui de stagiaires ou contractuels.

3. Synthèse, rédaction et communication (2022-23)

La dernière phase du travail consistera en la synthèse des données acquises, la rédaction du manuscrit de la thèse mais aussi de documents à destination des partenaires du programme. Des outils de communication externe pourront également être produits.

Le travail de thèse fera l'objet de rendus et d'échanges réguliers afin d'alimenter les réflexions conduites dans les autres actions du programme. Un comité de pilotage de la thèse sera mis en place en intégrant les différents partenaires du programme afin de s'assurer de l'adéquation des recherches mises en œuvre avec les objectifs définis (notamment MINARM et FCEN).

Cadre et conditions de la thèse

La thèse se fera au sein du laboratoire *Géoarchitecture. Territoires, Urbanisation, Biodiversité Environnement (EA7462)* sous la direction de Sébastien Gallet, maître de conférences, habilité à diriger des recherches.

Le travail sera localisé à Brest (avec déplacements sur les sites d'études).

Le ou la doctorant(e) dépendra de l'École doctorale « Société, Temps, Territoires » (ED STT). Le ou la doctorant(e) sera soumis(e) aux obligations de suivis et de formation liées au règlement de l'ED STT. Un comité de thèse scientifique pourra être mis en place.

Salaire : contrat doctoral (env. 1750 euros Brut)

Renseignements complémentaires :

Sébastien Gallet : sebastien.gallet@univ-brest.fr - 02 98 01 66 88

Candidature :

Dossier à adresser par courriel à sebastien.gallet@univ-brest.fr :

- Lettre de motivation circonstanciée et CV détaillé
- Résultats du M1 et M2
- coordonnées d'une personne de référence.

Calendrier :

- Réception des candidatures : date limite le **26 Août 2019**.
- Sélection sur dossier + entretien (mi-septembre)
- Validation par l'école Doctorale (octobre 2019)
- Début de la thèse : 1 octobre 2019 si possible

PROFIL RECHERCHE

- Niveau Master 2 en écologie, biodiversité, gestion conservatoire, ou ingénierie écologique
- Connaissances des concepts d'écologie, de conservation, principes d'évaluation environnementale
- Connaissances des cadres et acteurs de la conservation
- Forte motivation pour le travail de terrain et la recherche appliquée à la conservation et la restauration des espaces naturels
- Ouverture à la pluridisciplinarité
- Traitements de données statistiques.
- Qualités rédactionnelles et facilités de contact
- Permis B, véhicule